

**Procès-verbal de la 34^{ème} assemblée ordinaire des délégués de la FSPC,
du mardi 10 novembre 2020
Par correspondance**

En raison de la situation sanitaire liée au coronavirus, l'Assemblée ordinaire des délégués de la FSPC n'a pas pu avoir lieu physiquement. Dès lors, une assemblée par voie de correspondance a été préparée.

Les délégués ont reçu, par courrier, l'ensemble des informations leur permettant de participer aux votes et élections, selon l'ordonnance 3 sur les mesures destinées à lutter contre le coronavirus du 19 juin 2020.

Le dépouillement a eu lieu au secrétariat de la FSPC, en présence de deux scrutateurs.

Présidence : Fritz Glauser (Président)

Nombre de droits de vote envoyés : 284 voix à 192 personnes ayant un droit de vote

Nombre de droits de vote reçus : 171 voix (60.2 %) par 102 personnes (53.1 %)

Procès-verbal : Pierre-Yves Perrin, Directeur

Ordre du jour :

1. Election des scrutateurs
2. Procès-verbal du 13 novembre 2019
3. Rapport annuel 2019/2020
4. Compte de pertes et profits et bilan
5. Rapport de révision, approbation et décharge au Comité
6. Budget 2020/2021
7. Fixation des cotisations de la récolte 2021
8. Adaptation du « Règlement sur le prélèvement de contributions pour le financement de mesures d'entraide professionnelles destinées à alléger le marché céréalier indigène »
9. Election complémentaire à la Commission « Oléagineux » de la FSPC
10. Election de l'organe de révision
11. Programme d'activités 2020/2021
12. Divers

1. Election des scrutateurs

MM. Beat Meuwly, de Gurmels (FR) et David von Wattenwyl, de Oberdiessbach (BE), sont proposés comme scrutateurs.

Les scrutateurs sont élus sans opposition à l'unanimité des bulletins reçus.

2. Procès-verbal du 13 novembre 2019

Le procès-verbal a été envoyé en annexe.

Le procès-verbal est adopté à la majorité (169 voix « pour », 0 voix « contre », 4 abstentions).

3. Rapport annuel 2019/2020

Le rapport annuel a été envoyé en annexe.

Le rapport annuel est approuvé à la majorité (170 voix « pour », 0 voix « contre », 0 abstention, 3 bulletins blancs).

4. Comptes de pertes et profits et bilan

Les comptes, le bilan et les commentaires ont été envoyés en annexe.

Les comptes annuels 2019/2020 et le bilan au 30 juin 2020 sont acceptés à la majorité (172 voix « pour », 0 voix « contre », 1 abstention).

5. Rapport de révision, approbation et décharge au Comité

Le rapport de révision est accepté à la majorité (172 voix « pour », 0 voix « contre », 1 abstention).

La décharge est accordée au Comité à la majorité (168 voix « pour », 0 voix « contre », 4 abstentions, 1 bulletin blanc).

6. Budget 2020/2021

Le budget 2020/2021 a été envoyé en annexe.

Le budget est accepté à l'unanimité.

7. Fixation des cotisations de la récolte 2021

Les explications sur les cotisations ont été envoyées en annexe. Les cotisations restent inchangées par rapport à la récolte 2020, sauf pour le Pool de production « oléagineux (baisse de 20 centimes par 100 kg).

Les cotisations 2021 sont acceptées à la majorité (158 voix « pour », 9 voix « contre », 6 abstentions).

8. Adaptation du « Règlement sur le prélèvement de contributions pour le financement de mesures d'entraide professionnelles destinées à alléger le marché céréalier indigène »

Le nouveau règlement ainsi que les explications ont été envoyées en annexe.

Le « Règlement sur le prélèvement de contributions pour le financement de mesures d'entraide professionnelles destinées à alléger le marché céréalier indigène » est accepté à la majorité (163 voix « pour », 6 voix « contre », 1 abstention, 3 bulletins blancs).

9. Elections complémentaire à la Commission oléagineux

Monsieur Damien Humbert-Droz était proposé à la Présidence de la Commission « Oléagineux » de la FSPC.

Damien Humbert-Droz est élu Président de la Commission « Oléagineux » à la majorité (172 voix « pour », 0 voix « contre », 1 abstention). Il deviendra membre du Comité.

10. Elections de l'organe de révision

Fiprom SA était proposé comme organe de révision.

Fiprom SA est nommée à la majorité comme organe de révision externe (166 voix « pour », 0 voix « contre », 7 abstention).

11. Programme d'activités 2020/2021

Le programme d'activités a été envoyé en annexe.

Le programme d'activités 2020/2021 est approuvé à l'unanimité.

12. Divers

Avec le renvoi des formulaires, le commentaire suivant a été rédigé afin de figurer au procès-verbal :

Stephan Bütler-Kuhn: Les montants des droits de douane (protection à la frontière) des produits agricoles prélevés au pays exportateur jusqu'au prix de référence (fourchette du prix indicatif) devraient être restitués à un fonds social (par exemple l'AVS).

La prochaine Assemblée des délégués de la FSPC aura lieu le 9 novembre 2021.

Berne, le 12 novembre 2020

Fédération suisse des producteurs de céréales
Pour le procès-verbal :

Fritz Glauser, Président

Pierre-Yves Perrin, Directeur

Les scrutateurs

Beat Meuwly

David von Wattenwyl